



21
novembre
2019



La Marlagne



9h30-17h



30€

Conférence-débat

sur le rôle de l'avocat du mineur à Namur

Programme de la journée, orchestrée par Sylvie Chevalier, journaliste spécialisée dans les matières judiciaires :

8h45 Accueil

9h30 Introduction

9h45 Contexte historique du rôle de l'avocat du mineur par Madeleine Genot, avocate au barreau de Bruxelles

10h15 Cadre juridique du rôle de l'avocat du mineur en aide à la jeunesse par Cécile Delbrouck, avocate au barreau de Liège

10h45 Evolution du rôle de l'avocat du mineur à Namur par Ingrid Capelle, avocate au barreau de Namur

11h00 Pause

11h30 Présentation des résultats de la recherche « l'avocat des mineurs, le point de vue des jeunes à Namur »

12h30 Pause lunch

13h15 Ateliers de réflexion « comment mieux travailler ensemble ? »

14h45 Pause

15h15 Exposé des recommandations établies en ateliers

16h15 Débat

16h45 Clôture de la journée

Avec la collaboration de :

SyPa Synergie et
Participation
Namur

Conférence
du Jeune Barreau
namur

Lieu : La Marlagne (Chemin des Marronniers 26, 5100 Wépion)
Prix : 30 euros (lunch compris)

à payer sur le Compte Bancaire BE42 0012 1234 0554
(SYPA - mention «Avocats des mineurs» + nom)

Inscription par mail : voixdumineur21@gmail.com

Date limite : 04/11/2019 // inscription ne vaut que si paiement Agrément d'AVOCATS.BE et de l'IFJ en cours